



UN LABEL D'AGRICULTEURS

Au Coeur des Sols

Le label des agriculteurs en
Agriculture de Conservation
des Sols





Démarche soutenue financièrement par



En partenariat avec



UN LABEL D'AGRICULTEURS POUR RÉCONCILIER PRODUCTION & PROTECTION AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT AGRICULTEURS & CITOYENS



QUI SOMMES NOUS ?

Depuis 20 ans, nous, **agriculteurs**, sommes au cœur d'une nouvelle façon de produire, d'une nouvelle vision pour l'agriculture. **Pionniers**, nous nous regroupons en associations depuis des années, partout en France, pour promouvoir et développer l'**Agriculture de Conservation des Sols**.

Pour perfectionner ce nouveau système agricole innovant, nous **expérimentons, testons, progressons, échouons parfois, recommençons, récolte après récolte**.

Par notre engagement et nos convictions, nous traçons aussi la voie pour nos collègues agriculteurs moins enclins à prendre des risques. Et ce sans que notre mode de production ne soient valorisé ni même (re)connu par les citoyens ou les acteurs économiques.

Pourtant, cette agriculture, qui allie production et protection, produit des **résultats** environnementaux qui profitent à toute la société.

A l'heure où les attentes sociétales semblent encourager un changement global de système agricole, où les organisations professionnelles et les entreprises sont en recherche d'innovations, il nous semble logique que l'innovation technique ascendante que nous portons bénévolement depuis 20 ans se poursuive avec la **prise en main, par les agriculteurs pionniers, d'un label permettant l'identification et la valorisation économique de notre mode de production.**

Une nouvelle ère s'ouvre pour l'agriculture, reconnaissant enfin les efforts fournis depuis plusieurs années. **En portant collectivement ce label d'agriculteurs en ACS "Au Cœur des Sols" nous avons l'intention d'être "Au Cœur" de cette révolution, d'en recevoir les fruits en termes de valeur ajoutée,**

François Mandin, Agriculteur en ACS en Vendée, Président de l'APAD
Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable



AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

QUOI ?



Une nouvelle agriculture, fondée sur 3 piliers indissociables



1. Semis sans aucun travail du sol (semis direct)



2. Couverture permanente du sol



3. Diversité des espèces cultivées

UNE INNOVATION TECHNIQUE, MAIS EGALEMENT SOCIALE

"L'ACS porte intrinsèquement en elle une dimension sociale, avec des agriculteurs autonomes dans leur prise de décision :
- qui osent se remettre en cause,
- qui sont en recherche de progrès permanent,
- qui s'organisent en collectifs,
- qui sont fiers de leur métier.
Elle est le reflet d'une innovation sociale ascendante qui ne peut et ne doit être déconnectée de l'innovation technique en elle-même".
Benoit Lavier, agriculteur en ACS en Côte d'or

AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

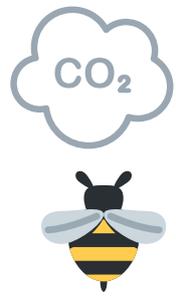
POURQUOI ?



Je suis fier de pratiquer l'Agriculture de Conservation des Sols car elle produit des bénéfices qui profitent à tous.
Anthony Quillet, agriculteur en ACS en Indre-et-Loire

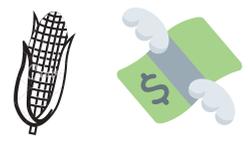
Des enjeux environnementaux

Restauration de la fertilité des sols
Lutte contre le réchauffement climatique
Lutte contre l'érosion
Préservation de la biodiversité
Qualité de l'eau



Des besoins des agriculteurs

Juste rémunération de son travail
Bien-être, qualité de vie
Résilience aux aléas climatiques
Respect de la part de ses concitoyens



Des attentes sociétales

Alimentation saine, de qualité
Sécurité sanitaire et alimentaire
Alimentation de proximité
Alimentation durable
Ruralité, paysages agréables



AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

POURQUOI ?



L'Agriculture de Conservation des Sols est une SOLUTION d'avenir pour faire face aux défis environnemetaux, agronomiques et alimentaires qui sont devant nous collectivement.

Jean-Pierre Sarthou, enseignant chercheur INRA/ENSAT

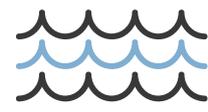
ACS et lutte contre le réchauffement climatique

- + 50% à + 400% de carbone stocké dans le sol = potentiel de stockage de carbone de 300kg à 1 tonne par ha et par an, selon la quantité de résidus laissée au sol !
- 10% à -50% d'émission de gaz à effet de serre (selon nombre d'années en ACS)
- 60% de consommation de carburant = moins de CO2 émis



ACS et Eau

- 90% d'érosion hydrique
- Meilleure utilisation de la ressource en eau pour les plantes (réserve utile favorisée, évaporation limitée)



ACS et Biodiversité

- Augmentation de la diversité des écosystèmes/habitats
- Préservation de la biodiversité du sol et environnante (notamment oiseaux)
- 2,5 fois plus de vers de terre dans les champs en ACS (jusqu'à 8 fois plus)



ACS et Produits phytosanitaires

- Baisse de la pression en mauvaises herbes, ravageurs, maladies
- Réduction globale de l'utilisation de produits phytosanitaires, particulièrement insecticides et fongicides / résultats encourageants sur les herbicides



ACS et alimentation

- Potentiel de production préservé (voir même augmenté selon ancienneté du système)
- Potentiel augmenté en cas de sécheresse

AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

POURQUOI UN LABEL "AU CŒUR DES SOLS" ?



Labelliser les fermes en ACS, c'est ouvrir une nouvelle voie pour développer cette agriculture innovante aujourd'hui trop peu pratiquée en France et en Europe, c'est donner une perspective d'avenir aux agriculteurs en valorisant économiquement ceux qui osent changer et s'adapter

Christophe Naudin, agriculteur en ACS dans l'Essonne

Nos Objectifs

2020 = 200 fermes labellisées.

D'ici 2022 = 1000 fermes labellisées.

D'ici 2025 = 5 000 fermes labellisées.

D'ici 2030 = 10 000 fermes labellisées,



AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

POURQUOI UN LABEL D'AGRICULTEURS ?



Nous voulions un label dont les agriculteurs en ACS soient les seuls propriétaires, qui aient été construit par eux, en partant de leur réalité de terrain. Mais qui puisse aussi répondre aux attentes de société, pour réconcilier agriculteurs et citoyens.

Ludovic Joiris, agriculteur en ACS dans l'Essonne

Nos objectifs, en tant que collectifs d'agriculteurs :



- **Identifier de façon transparente les fermes en ACS dans tous les territoires**, les sortir de l'anonymat
- **Donner une vraie place aux agriculteurs** pour reconnecter acte de production et alimentation.
- **Reconnaître les efforts faits, la démarche de progrès des pionniers**, garante de la mobilisation du plus grand nombre
- **Favoriser la valeur ajoutée** pour les agriculteurs qui prennent des risques
- **Encourager la démarche collective et associative**, gage de lien social et de progrès technique pour les agriculteurs

AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

NOTRE LABEL : NOS ENGAGEMENTS



Nous ne voulions pas d'un cahier des charges fermé ou d'une nouvelle charte de qualité qui s'impose à nous. Nous avons co-construit un référentiel évolutif, qui prend en compte NOTRE réalité de terrain et qui intègre la démarche de progrès permanent au sein de NOS collectifs d'agriculteurs.

Christian Marin, agriculteur en ACS en Charente

Nos engagements

- **Mettre en place les 3 piliers de l'ACS :**
 - couverture des sols
 - non travail du sol
 - diversité des espèces
- **S'engager dans une démarche de progrès quant à l'utilisation des produits phytosanitaires :**
 - ne pas dépasser un certain volume /chiffre d'affaire
 - se former en permanence pour progresser
 - identifier et tester des solutions alternatives durables
- **Favoriser les éléments agro-écologiques sur nos fermes (haies, ruches, nichoirs...)**
- **Se former, échanger en groupe au sein d'associations territoriales**
 - Approche collective, formation continue
 - Lien avec les territoires, nos concitoyens
 - Suivi en groupe d'indicateurs de résultats (vie du sol, structure du sol, impact carbone)



AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

POURQUOI SOUTENIR NOTRE LABEL ?



Nous en avons conscience : si les agriculteurs sont bien au cœur de notre projet, c'est toute la société qui a intérêt à accompagner le développement de l'ACS

Marc Lefebvre, agriculteur en ACS dans le Pas-de-Calais



**Vous êtes une entreprise ? Une collectivité ?
Ce label est une opportunité pour vous !**

- Nouvelles voies de développement durable dans vos territoires
- Compensation carbone pour les entreprises et collectivités
- Restauration de la biodiversité et des paysages, en lien avec les attentes de vos concitoyens et consommateurs
- Réponse à vos engagements de responsabilité sociétale, environnementale et climatique
- Accompagnement des agriculteurs de demain, pour des offres et services adaptés
- Approvisionnement durable, en agissant au plus près de vos implantations territoriales et de votre environnement socio-économique
- Approvisionnement en quantité et qualité, en France, répondant à la demande des consommateurs



LABEL "AU CŒUR DES SOLS"



EXEMPLE DE PROJET DE TERRITOIRE À DÉPLOYER

OBJECTIFS

Rémunérer les agriculteurs en ACS

pour les services environnementaux rendus
(carbone, biodiversité, qualité de l'eau)

Accompagner la trajectoire

des agriculteurs désireux d'adopter l'ACS sur le territoire

PARTENAIRES

Associations d'agriculteurs, acteurs du développement agricole-local,
entreprises, collectivités territoriales

ACTIONS

- Audits de labellisation des fermes déjà en ACS
- Accompagnement à la transition : formation, appui technique
- Contrats de rémunération privé/publics/agriculteurs
- Suivi d'indicateurs de résultats co-construits
- A évaluer : construction de filière dédiée

RENCONTRONS-NOUS POUR CONSTRUIRE UN PROJET ADAPTÉ AUX ENJEUX DE
VOTRE TERRITOIRE !

LABEL "AU CŒUR DES SOLS"



QUEL LIEN AVEC LES TERRITOIRES ?



Agriculteurs + Collectivités + Entreprises



Objectif : Accélérer la transition agro-écologique dans les territoires

Actions



- Audits "Au coeur des sols"
- Formation, journées techniques
- Mise en place d'indicateurs carbone/biodiversité
- Rémunération Agriculteurs

Indicateurs



- Nombres d'agriculteurs en ACS
- Nombre d'agriculteurs en transition vers l'ACS
- % de carbone stocké
- Comptage de biodiversité

LABEL "AU CŒUR DES SOLS "



REJOINDRE LE CLUB DES PARTENAIRES - POURQUOI ?

**Vous souhaitez vous positionner au centre de cette (ré)volution agricole ?
Vous voulez participer activement à l'essor de cette nouvelle agriculture,
en accompagnant des projets de terrain portés par les agriculteurs ?**

**Devenez partenaire pour soutenir financièrement
nos 5 actions prioritaires 2020-2025 !**

1/ Labelliser et auditer des fermes ACS, dans tous les territoires

2/ Accompagner de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités économiques/environnementales pour les agriculteurs, les entreprises, les territoires :

Rémunération carbone & paiement pour services environnementaux, appui à la construction de filières/nouveaux débouchés

3/ Former et accompagner les fermes qui souhaitent se perfectionner, s'engager dans l'ACS

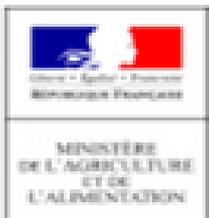
4/ Progresser et trouver des pistes techniques facilitant la réussite technique de l'ACS

5/ Communiquer pour sensibiliser les citoyens et la société civile sur les bénéfices de l'ACS





Démarche soutenue financièrement par



En partenariat avec



Contacts

Sophie Gardette, APAD sophie.gardette@apad.asso.fr

06 66 36 88 41